

## Formulaire de demande de prise en compte du prénom d'usage à l'ENS de Lyon

Formulaire complété et signé à retourner à Florence Françon, chargée de mission égalité et non-discrimination, Philippe Daubias et Natacha Portier, référent-es égalité, à [mission.egalite@ens-lyon.fr](mailto:mission.egalite@ens-lyon.fr)

Merci de renseigner les informations suivantes vous concernant :

- Nom d'état civil :
- Prénom d'état civil :
- N° de votre badge : UL.....
- Statut :
  - Normalien-ne élève
  - Doctorant-e
  - Personnel BIATSS
- Nom d'usage, le cas échéant :
- N° de téléphone :
- Adresse mail :
- Normalien-ne étudiant-e ou auditeur-trice
- Personnel enseignant-e-chercheur-euse

Je demande et consens à ce que soit utilisé le prénom d'usage suivant en lieu et place du prénom figurant sur mon état civil : .....

Je souhaiterais que les pronoms et accords suivants soient utilisés lorsque l'on s'adresse à moi (*hors documents officiels*) : .....

Ce prénom d'usage apparaîtra sur les supports de communication suivants :

- Adresse électronique institutionnelle. Votre ancienne adresse peut être conservée pour recevoir des mails, de façon temporaire ou illimitée (l'annexe 1 précise ce que cela implique).  
Souhaitez-vous conserver votre première adresse mail ? .....  
Si oui, combien de temps ? .....
- Carte multiservices (badge étudiant / personnel).
- Listes d'émargement et procès-verbaux de jurys.
- Relevés de notes de l'année universitaire en cours.  
Sur demande, le service des études et de la scolarité pourra rééditer des relevés de notes d'années antérieures effectuées dans le cadre d'une inscription administrative à l'ENS de Lyon.
- Page professionnelle individuelle ([perso.ens-lyon.fr/prenom.nom](http://perso.ens-lyon.fr/prenom.nom)).
- Compte sur le portail des études ([etudes.ens-lyon.fr](http://etudes.ens-lyon.fr)).
- Référencement dans l'[annuaire](#) du site institutionnel.

Les documents suivants ne pourront être délivrés qu'avec le prénom d'état civil (cf annexe 1) :

- Certificat de scolarité.
- Dossier pour un transfert vers un autre établissement.
- Attestation de réussite, diplôme et supplément au diplôme.
- Bail de résidence / logement de fonction et quittances de loyer.
- Contrats doctoraux, contrats de travail et fiches de paye.

En signant le présent formulaire, je déclare :

- ✓ Avoir pris connaissance des modalités de traitement de ma demande (cf annexe 2) et accepter expressément que mes données personnelles précitées fassent l'objet d'un traitement se rapportant à la prise en compte de mon prénom d'usage.
- ✓ M'engager à informer la mission égalité et non-discrimination, les services des études et de la scolarité et des ressources humaines de tout changement porté au registre de l'état civil.
- ✓ Certifier sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à Lyon, le .....

Signature :

## Annexe 1 - Procédure de prise en compte du prénom d'usage à l'ENS de Lyon

L'ENS de Lyon s'engage à faciliter l'utilisation du prénom d'usage sur tous les supports de communication (documentation et informatiques) de l'école.

Que vous soyez élève, étudiant-e, doctorant-e ou membre du personnel, vous pouvez demander l'utilisation de votre prénom d'usage dans tous les documents mentionnés ci-dessous. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir engagé une démarche de changement de prénom auprès de l'office d'état civil.

Ce prénom d'usage apparaîtra sur les supports de communication suivants :

- Adresse électronique institutionnelle (*prenom.nom@ens-lyon.fr*). L'ancienne adresse peut être conservée pour continuer à recevoir (mais pas envoyer) des mails, de façon temporaire ou illimitée. **À noter** : si elle est conservée, cette adresse reste visible dans l'annuaire mail de l'ENS de Lyon.
- Badge étudiant / personnel.
- Listes d'émargement et procès-verbaux de jurys.
- Relevés de notes de l'année universitaire en cours.  
Sur demande, le service des études et de la scolarité pourra rééditer des relevés de notes d'années antérieures effectuées dans le cadre d'une inscription administrative à l'ENS de Lyon.
- Page professionnelle individuelle (*perso.ens-lyon.fr/prenom.nom*).
- Compte sur le portail des études (*etudes.ens-lyon.fr*).
- Référencement dans l'[annuaire](#) du site institutionnel.

### Démarche pouvant être engagée à tout moment dans l'année, selon les étapes suivantes :

1. Compléter le formulaire de demande de prise en compte du prénom d'usage et le retourner à la chargée de mission et aux référent-es égalité : [mission.egalite@ens-lyon.fr](mailto:mission.egalite@ens-lyon.fr)
2. La mission égalité accuse réception et valide le formulaire.
3. La mission égalité sollicite les différents services pour demander l'application du prénom d'usage. Le service de la scolarité informe la direction du département, le ou la responsable de formation et le ou la tuteur-trice de l'étudiant-e. À la demande de l'étudiant-e, la mission égalité peut communiquer l'information aux personnes de son choix ou l'accompagner dans cette démarche.
4. La mission égalité remet une attestation signée par la présidence de l'ENS de Lyon à la personne ayant formulé la demande de prise en compte de son prénom d'usage.
5. Le dossier est suivi par la mission égalité, en cas de besoin et pour toute déclaration de changement de prénom et/ou de la mention du sexe auprès de l'office d'état civil.

**Si vous êtes élève ou étudiant-e**, les informations recensées et utilisées par « *MesServices.étudiant* » sont gérées par le CROUS. Afin que la reconnaissance de votre prénom d'usage soit effective sur les supports de communication du CROUS (ex : compte IZLY), il convient de [faire la demande auprès du CROUS de Lyon](#). La mission égalité de l'ENS de Lyon reste à votre disposition en cas de besoin.

### Changement de prénom et/ou de la mention du sexe sur les actes de l'état civil

Cette procédure est distincte de celle de l'ENS. Elle n'est pas nécessaire pour demander l'utilisation du prénom d'usage à l'ENS de Lyon, mais elle s'avère **indispensable pour apporter les modifications nécessaires à tous les documents officiels** se référant à l'identité connue par l'office d'état civil :

- Certificat de scolarité.
- Dossier pour un transfert vers un autre établissement.
- Attestation de réussite, diplôme et supplément au diplôme.
- Bail de résidence / logement de fonction et quittances de loyer.
- Contrats doctoraux, contrats de travail et fiches de paye.

Pour en savoir plus :

- Démarche de [changement de prénom](#) sur les actes d'état civil.
- Démarche de [changement de la mention du sexe](#) sur les actes de l'état civil.

Si vous obtenez un changement de prénom et/ou de la mention du sexe sur les actes de l'état civil, il convient d'en informer l'ENS de Lyon afin que les modifications soient apportées sur tous les documents officiels. Vous pouvez contacter la mission égalité pour relais auprès des différents services (DRH, Service des études et de la scolarité, DSI, etc.) : [mission.egalite@ens-lyon.fr](mailto:mission.egalite@ens-lyon.fr)

## Annexe 2 - Recueil et traitement de vos données personnelles

### Objet du traitement :

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour la finalité suivante : procédure de prise en compte du prénom d'usage à l'ENS de Lyon.

Les données seront exploitées par les membres de la Mission égalité, les agents habilités de la Direction du système d'information (DSI) et selon le statut de la personne à l'origine de la demande : le Service des études et de la scolarité et/ou la Direction des ressources humaines (DRH), composantes de l'ENS de Lyon.

### Protection des données à caractère personnel :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 6 Août 2004, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, et la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Économie Numérique, l'ENS de Lyon s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel.

La base légale du traitement repose sur le consentement.

L'ENS de Lyon s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de préserver la sécurité des informations et notamment qu'elles ne soient pas communiquées à des personnes non autorisées. Aucun transfert de données n'aura lieu en dehors de ce cadre.

Ces données seront conservées pour une durée de 5 (cinq) ans maximum.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'utilisateur·trice bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'effacement des informations la/le concernant, qui peut être exercé en s'adressant à [dpo@ens-lyon.fr](mailto:dpo@ens-lyon.fr)

Mme Françon Florence, en tant que responsable des observations, se tient à disposition à tout moment pour répondre à vos interrogations.